

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

2^e partie

FRANÇAIS
TRAVAIL D'ÉCRITURE

Série générale

Durée de l'épreuve : 1 H 30

20 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la 1/2 à la page 2/2

L'usage d'un dictionnaire de langue française est autorisé

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit

TRAVAIL D'ÉCRITURE (20 points)

Les candidats conserveront le corpus (documents A et B) de la première partie de l'épreuve.

Vous traiterez **au choix** le sujet A ou B :

Sujet A

Pensez-vous, comme la grand-mère de Nina, qu'avoir un métier soit synonyme de liberté et de pouvoir ?

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).

Sujet B

La jeune fille annonce sa décision finale à Vladimir. Elle a pris en compte les remarques de sa grand-mère pour choisir ou non de se marier.

Imaginez le dialogue des deux jeunes gens et les réactions qu'il suscite.

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ) et mêlera dialogue et narration.